

2026/0024

**DÉPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES-SUR-HELPE
COMMUNE DE AVESNELLES**

Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le **31 MARS 2026**
ID : 059-215900358-20260331-20260330_D0024-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'AVESNELLES**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept mars, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AVESNELLES, étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Antoine BADIDI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19 - Présents : 16 - Votants : 19

Etaient présents : M. BADIDI. SEGUIN. JOSSET. TENDERO. PETIT. MANGHOLZ. CHRETIEN. WERY. QUETIER.

Mmes MERCIER. PREVOST. WAUCHER. CHATELAIN. DUQUESNE. RAMELOT. BAROCHE.

Absents ayant donné procuration : Mme CAFFIAU à Mme PREVOST.

Mme DELBRUYERE à M. BADIDI.

M. BERTEAUX à Mme BAROCHE.

Secrétaire de séance : M. WERY.

Objet : Création de la Commission relative aux écoles et à la jeunesse.

Vu l'article L. 2121-22 du Code général des collectivités territoriales,
Monsieur le Maire propose à l'ensemble des membres du conseil municipal la création d'une commission relative aux écoles et à la jeunesse et propose de procéder au scrutin public selon l'article L. 2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte de procéder au scrutin public et de porter au nombre de 9 les membres de cette commission.

Monsieur le Maire demande aux membres de l'assemblée délibérante les candidats souhaitant se présenter pour faire partie de cette commission.

Sont candidats : Antoine BADIDI (Président), Christelle PREVOST (Vice-Présidente), Virginie CAFFIAU, Hugo WERY, Maïté DUQUESNE, Pascal PETIT, Aurore DELBRUYERE, Thomas QUETIER et Réjane BAROCHE.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Désigne membres de la commission relative aux écoles et à la jeunesse : Antoine BADIDI (Président), Christelle PREVOST (Vice-Présidente), Virginie CAFFIAU, Hugo WERY, Maïté DUQUESNE, Pascal PETIT, Aurore DELBRUYERE, Thomas QUETIER et Réjane BAROCHE.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,



AVESNELLES, le **30 MARS 2026**
Le Maire,